

Impliquer les journalistes

Un atelier sur le rôle des journalistes dans l'appropriation des Objectifs Millénaires du Développement (OMD) a été organisé hier à l'hôtel Novotel de Nouakchott. Fruit de la conjugaison des efforts du ministère des Affaires Economiques et du Développement, du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLCP) et la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), cet atelier vise l'implication des journalistes en tant que membres de la société civile pour l'appropriation des OMD afin de les vulgariser auprès des populations. C'est le commissaire adjoint aux Droits de l'Homme Sidi El Moctar Ould Cheikh Andallahi qui en a présidé l'ouverture. Dans son allocution, il a retracé les circonstances dans lesquelles sont nées les OMD soulignant le souci du Chef de l'Etat de voir le pays s'arrimer aux préoccupations de la communauté internationale. C'est dans ce cadre, conclut-il, que la Mauritanie a réalisé des progrès notables sur le chemin de la réalisation des OMD. Il a rappelé également le rôle primordial du journaliste dans la promotion et la vulgarisation des OMD faisant part de la disponibilité des autorités mauritaniennes dans la facilitation de leurs tâches. Auparavant, Mme Cécile Molinier, Représentante résidente du Système des Nations Unies en Mauritanie avait pris la parole en affirmant que les OMD sont un engagement de la communauté internationale et qu'ils véhiculent des valeurs de liberté, de solidarité, de justice, d'égalité et de tolérance entre les hommes. Mais, déclare-t-elle, ces engagements ne peuvent se faire sans bonne gouvernance. Or, la bonne gouvernance ne peut se réaliser, elle aussi, sans la société civile. D'où l'intérêt d'associer l'un de ses représentants à savoir les journalistes. Elle terminera en dressant un bilan sur le travail fait en Mauritanie en le résumant par la formule " des avancées considérables ont été réalisées

même si des progrès sont requis. "

Avant l'ouverture officielle, des communications suivies des débats ont été effectués en séance plénière. La première communication était une introduction aux OMD présentée par le Conseiller Stratégique du PNUD M. Mohamed Ali Lemrabott. C'est ainsi qu'il a fait l'historique des OMD dont l'origine se situe à l'Assemblée Générale extraordinaire des Nations unies tenue le 8 septembre 2000 à New York et qui a abouti à la résolution A/55/2 ou Déclaration du Millénaire. Elle a été signée par 191 pays dont 147 chef d'exécutif. Quant au contenu, la Déclaration du Millénaire énonce un certain nombre de principes et une série d'objectifs liés à des thèmes aussi variés que la paix, la solidarité, l'aide au développement, la gouvernance, la réduction de la pauvreté, les Droits de l'Homme, etc. Ensuite, il a affirmé que les OMD sont le fruit d'un long processus et ils sont au nombre de 8. Il s'agit de réduire l'extrême pauvreté et la faim, d'assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial. La Mauritanie qui est le 24ème pays à avoir signé cette convention, marque son engagement international qui la lie aux autres partenaires d'où la nécessité de renforcer l'appropriation de ces objectifs. D'ailleurs, poursuit le Conseiller stratégique du PNUD, les OMD font l'objet d'un intérêt grandissant de la part d'un environnement international favorable. Enfin, il a mis l'accent sur les enjeux pour la promotion des OMD qui, dit-il, fournissent un point de repère et balisent le chemin pour permettre aux Etats de savoir où ils en sont. Tout comme ils facilitent la comparaison internationale entre pays et permettent une

meilleure coordination de l'aide au développement.

La deuxième communication avait trait au rôle de la presse dans le domaine du développement et a été présentée par M. Abdoulaye Ciré Bâ. Après avoir soulevé les interrogations suscitées par la problématique du sujet de son intervention, il a fait l'historique du comportement de la presse en Mauritanie depuis 1960 à nos jours constatant au pays que le changement opéré est resté superficiel. Poursuivant sur la même lancée, il a souligné les pratiques de certains journaux qui manquent de professionnalisme. Il a terminé en incitant les journalistes à fournir plus d'effort pour rehausser le niveau de leurs prestations. Plusieurs intervenants ont contribué à enrichir les débats mettant en exergue les méthodes rétrogrades dans la classification des informations faite dans les média officiels dont celles relatives au protocole qui priment sur celle qui peuvent être d'un intérêt social ou économique capital pour les populations.

Les présents dans la session plénière ont été divisés en trois groupes autour des thèmes les OMD, VIH/Sida et lutte contre la pauvreté et bonne gouvernance. Chacun des trois groupes devait désigner un président et un rapporteur, créer un réseau de journalistes composé d'un coordinateur et de quatre membres. Ensuite, le groupe doit définir la mission du réseau, son organisation, les modalités de fonctionnement et le siège où il compte s'établir.

Les participants se sont scindés en groupes et à l'issue de la pause-déjeuner ont restitué les réflexions et propositions de différents groupes qui ont été validés en tant que propositions provisoires. Enfin, c'est M. Bâ Marième Koita qui, contrairement au programme officiel, a prononcé le mot de la clôture en promettant que les suggestions seront prises en compte par les autorités compétentes.